



Je soussigné(e) :

Représentant(e) de l'association :

Adresse de l'association :

Téléphone : Courriel :

Agissant en qualité de : Président / Trésorier (rayer la mention inutile)

Atteste sur l'honneur que le budget global de l'association est :

Montant de la cotisation

- | | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> Inférieur à 2 500 € | 25,00€ |
| <input type="checkbox"/> Entre 2 501 € et 5 000 € | 50,00€ |
| <input type="checkbox"/> Entre 5 001 € et 10 000 € | 70,00€ |
| <input type="checkbox"/> Supérieur à 10 001 € | 100,00€ |

Liste des documents à fournir :

- Statut de votre association
- Date de parution au journal officiel
- Composition du Conseil d'Administration

L'association s'acquitte de la cotisation 2023-2024 selon le montant déterminé ci-dessus. Cette adhésion est faite à titre provisoire et doit être soumise à validation par le Conseil d'Administration de l'association Rencontre et Culture, chargée de l'animation et de la gestion de la maison de quartier de Villejean et de la Maison Verte.

A, le

Signature du représentant de l'association

La direction de l'association
Rencontre et Culture